

2014/007

HP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/04

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 03 février 2014

L'an deux mille quatorze et le trois février à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : le 24 janvier 2014.

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 14 présents : 10 votants : 11

Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. MAURIN – BEUGNET – BOUAZZA – CORNET – CROZIER – HILAIRE – JOLLIVET – TESTON – VERNET - VOLLE

Excusés : M. AUZAS qui a donné procuration à M. VOLLE.

Absents : M. DELAUZUN – FIALON – SALA.

M VOLLE André a été élu secrétaire.

**Objet : Avenant au contrat SPA.
Frais vétérinaires des interventions.**

Le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant au contrat SPA pour les frais vétérinaires des interventions.

Vu les observations de la Direction des Services Vétérinaires et compte tenu de la législation en vigueur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Accepte l'avenant au contrat SPA.

.../...

2014/008

HP

- Charge son Maire de signer l'avenant correspondant et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 03 février 2014.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 04 février 2014.
LE MAIRE
Pierre MAURIN.



.../...